

PROCÈS-VERBAL

DE LA SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 11 AVRIL 2000 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

07.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS

Présences :

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M ^{me} Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M ^{me} Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M ^{me} Sylvie D. Simard	École des Chutes (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice - Saint-Éphrem (La Tuque)
M. Jean Ferland	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M ^{me} Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio – Notre-Dame – Saint-Georges-de-Champlain)
M ^{me} Julie Goyette	École Masson (Sainte-Thècle)
M ^{me} Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Lamarre	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M ^{me} Marie-Josée Pinard	École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M ^{me} Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)
M ^{me} Francine Ricard	École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac)
M ^{me} Lise St-Arnaud	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
M ^{me} Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)

M^{me} Josée Vennes
M^{me} Monique Lauzon

École Centrale (Saint-Mathieu)
Représentante du comité EHDAA

Substituts :

M^{me} Claude Diamond
M. Pierre Garceau
M^{me} Louise Provencher
M^{me} Danielle Turgeon

École du Rocher (Grand-Mère)
École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
École Saint-Jacques (Shawinigan)
École Christ-Roi (Shawinigan)

Absences :

?
M^{me} Line Blanchard
M. Gilles Bournival
M. Jocelyn Côté
M^{me} Sylvie Ducas

École Champagnat (La Tuque)
École du Rocher (Grand-Mère)
École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) -
Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des-
Neiges (Lac Édouard)

M^{me} Shentale Gagné
M^{me} Lyette Gagnon
M^{me} Manon Gélinas
M^{me} Marylène Gélinas
M^{me} Nancy Gilbert
M^{me} Sylvie Guillemette
M. Réal Julien (motivée)

École Saint-André (Shawinigan-Sud)
École Sainte-Marie (Grand-Mère)
École Saint-Jacques (Shawinigan)
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)

École Christ-Roi (Shawinigan)
École Centrale (La Tuque)
École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul
(Grand-Mère)

M^{me} Lynda L. Bertrand
M^{me} Christine Lacerte
M^{me} Line Matte
M^{me} Diane Neault
M. Paul Ricard
M^{me} Marielle Vincent

École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)
École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)
École La Providence (Saint-Tite)
École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges
(Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé-
Nord)

Sont aussi présents :

M. Claude Rousseau, directeur des Services de l'enseignement
M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

07.02 LECTURE ET ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 64 0400 : M^{me} Louise Piché propose l=adoption de l=ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 07.09 a) Congrès FCPPQ de mai.
- 07.12 a) Rapport de la représentante EHDAA.
- 07.16 Autres sujets :
 - mini-basquet
 - commissaires
 - publiciser le comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.03 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 14 MARS 2000 ET SUIVI AU COMPTE RENDU

RÉSOLUTION 65 0400 : M^{me} Céline Girard propose l=adoption de compte rendu du 14 mars 2000 avec les modifications suivantes :

Page 8, au point « Rapport du trésorier », le rapport financier n'était pas annexé.

Page 14, au point « Autres sujets s'il y a lieu », au 4^e paragraphe, enlever « visite de la compagnie Gérard Crête inc. (limite de 100 parents) » et remplacer par « subvention d'une compagnie privée ».

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

SUIVI AU COMPTE RENDU DU 14 MARS 2000

Concernant la demande de l'école Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc auprès de la commission scolaire, relative au service de dîner à l'école, cette dernière a été refusée par le conseil des commissaires.

La résolution 55 0300 sur la place de la religion à l'école : dépôt d'un projet de lettre adressée au ministre Legault lui mentionnant notre intérêt à l'évolution du dossier. Concernant la préparation de la conférence de presse, le président déterminera prochainement une date de rencontre à cet effet.

La résolution 56 0300 concernant les services de garde en période estivale a été soumise aux commissaires. Le conseil des commissaires étudiera la demande. À ce sujet, M. Pierre

Larose, directeur des Services complémentaires, apporte des précisions sur le dossier.

La résolution 57 0300 concernant le sentier de motoneiges du Club Armony a été acheminée à la table du conseil des commissaires et les commissaires ont appuyé notre demande.

La résolution 62 0300 relative aux problématiques vécues au sein des conseils d'établissement, le conseil des commissaires a procédé à la formation d'un sous-comité pour rencontrer les présidents des conseils d'établissement. Huit commissaires font partie du sous-comité : M^{mes} Carole Boisclair, Danielle Bolduc, France Désaulniers, Nicole Girard, MM. Mario Champagne, Marc Dumont, Serge Lafontaine, Jean-Yves Laforest, ainsi que le directeur général Jean Lavoie. Le comité de parents est invité à nommer des représentants au dit comité. La première rencontre est prévue d'ici la fin avril.

RÉSOLUTION 66 0400 : M^{me} Monique Lauzon propose que le comité de parents mandate les personnes suivantes à faire partie du sous-comité traitant des problématiques des conseils d'établissement :

M. Christian Beaumier
M^{me} Sylvie D. Simard
M^{me} Sylvie Duchesne

M^{me} Céline Girard
M^{me} Louise Piché
M^{me} Lise St-Arnaud

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.04 PRÉSENTATION PAR M. PIERRE LAROSE, DIRECTEUR DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, DU DOCUMENT « POLITIQUE CONCERNANT LES MESURES ENTRAÎNANT LA NON FRÉQUENTATION SCOLAIRE (SUSPENSION – EXPULSION) »

M. Pierre Larose, directeur des Services complémentaires, commente le document « Politique concernant les mesures entraînant la non fréquentation scolaire (suspension – expulsion). Il répond par la suite aux questions des membres.

M. Beaumier remercie M. Larose de son intervention.

À 19 h 55, durant la présentation de M. Larose, M. Jean Ferland arrive et occupe son siège.

07.05 CORRESPONDANCE

Conférence de presse de l'école secondaire des Chutes pour la mise sur pied d'une équipe

de football.

Ordre du jour de la réunion du comité EHDAA.

Lettre du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent pour un appui dans leur démarche auprès du ministre de l'Éducation pour une augmentation de l'allocation accordée pour l'aide à la pension.

Budget 2000-2001 – impacts budgétaires.

Article de journal sur une athlète de la région, madame Isabelle Clermont - recherche de financement pour continuer son entraînement – un gaz-o-rama est organisé les 13, 14, 15 et 16 avril prochain au garage Irving du 2700, 6^e avenue à Grand-Mère.

Document du Conseil supérieur de l'Éducation sur l'autorisation d'enseigner – projet de modification du règlement.

Procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires du 21 mars 2000.

Lettre du comité de parents de la Commission scolaire du Fer demandant notre appui à une résolution sur l'obtention du droit de vote aux commissaires représentants des parents de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Lettre de M^e Serge Carpentier, secrétaire général, sur le projet de règlement sur la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.

Lettre de l'Association des parents du Collège de Shawinigan invitant les parents du secondaire et du collégial à une soirée d'information ayant comme thème « S'orienter malgré l'indécision », le mardi 4 avril 2000, à l'auditorium du Collège de Shawinigan, à compter de 19 heures et le coût du billet est de 5 \$.

Lettre de la FCPQ pour l'élection au poste de substitut et de directeur au conseil d'administration pour la section 04, de la Mauricie / Centre-du-Québec.

Lettre de la FCPQ pour l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 26 mai 2000, à l'Université Laval, de 13 à 17 heures.

Lettre de démission de M^{me} Sylvie Guillemette, déléguée de l'école Centrale de La Tuque, pour des raisons de crédibilité.

Appui à la demande d'un groupe de parents de la municipalité de Parent :

RÉSOLUTION 67 0400 : Considérant la demande d'un groupe de parents de l'école Notre-

Dame-de-l'Assomption dans la municipalité de Parent concernant les frais qu'ils devront déboursier pour leurs enfants appelés à quitter la maison familiale pour terminer leurs études secondaires (4^e et 5^e secondaire) vers une ville voisine;

Considérant que les villes les plus proches de la municipalité de Parent sont à 3 heures de la ville de Mont-Laurier et à 4 heures de la ville de La Tuque;

Considérant que les parents doivent déboursier en moyenne 375 \$ à 400 \$ par mois afin de loger leur enfant, soit dans une pension ou en logement, ceci excluant dans bien des cas, nourriture, électricité, transport, meubles, accessoires, etc.;

Considérant que le gouvernement accorde une aide à la pension de 225 \$ par mois pour payer les frais qu'occasionne ce transfert;

Considérant que ce montant aide au paiement de certains frais mais qu'il ne peut couvrir en totalité les dépenses qu'occasionne ce déplacement d'élève;

Considérant que le conseil municipal de la municipalité de Parent appui les démarches effectuées par le groupe de parents pour obtenir une majoration du montant des allocations pour l'aide à la pension.

En conséquence, M^{me} Sylvie Duchesne propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande des parents de la municipalité de Parent pour que le gouvernement bonifie le montant alloué pour l'aide à la pension.

Également, qu'il y ait possibilité pour ces élèves de fréquenter l'école secondaire la plus proche de la résidence familiale située à la Commission scolaire Pierre-Neuveu de Mont-Laurier.

Que copie de cette résolution soit acheminée au conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie afin d'obtenir leur appui.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Demande d'appui de la Commission scolaire du Fer :

RÉSOLUTION 68 0400 : Attendu l'importance que revêt une représentativité accrue et significative de l'opinion des parents de l'ensemble des commissions scolaires du Québec, et ce, particulièrement depuis l'attribution des rôles et devoirs dévolus aux parents de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3);

Attendu l'expertise et la connaissance incontestable de la collectivité parentale en regard du meilleur intérêt de nos enfants et de nos jeunes;

Attendu que l'ensemble des administrateurs et acteurs du milieu de l'éducation doivent de plus en plus travailler en partenariat avec les parents de ces enfants, de ces jeunes, afin de favoriser une meilleure socialisation de ces derniers;

Attendu que le Conseil supérieur de l'Éducation, dans l'avis qu'il adressait au ministre de l'Éducation en octobre 1999, par son document intitulé « POUR UNE MEILLEURE RÉUSSITE SCOLAIRE DES GARÇONS ET DES FILLES », insistait sur la nécessité de concertation entre les différents intervenants impliqués dans l'éducation de nos enfants, laquelle éducation devant être vue et gérée sous une forme globale (famille – école – milieu élargie);

Attendu que pour favoriser le maintien de la grande implication des parents dans l'éducation globale de leurs enfants, de leurs jeunes, il est important de donner à ces parents une écoute attentive mais aussi, un pouvoir d'opinion, une véritable voix et possibilité de participer à l'adaptation et à l'amélioration constante de l'éducation du Québec.

En conséquence, M^{me} Marie-Josée Pinard propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie :

- 1^e demande à la Fédération des comités de parents du Québec, grande représentante officielle de la voix des parents du Québec dans le monde de l'éducation auprès des instances politiques, DE RECONNAÎTRE l'importance de cette représentativité significative des parents auprès des commissions scolaires du Québec ET D'AMORCER SANS DÉLAI les démarches nécessaires afin qu'il soit reconnu dans les plus brefs échéanciers pour chacun des commissaires représentants du comité de parents de l'ensemble des commissions scolaires du Québec, LE DROIT DE VOTE au conseil des commissaires dont la composition est prévue aux articles 143 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;
- 2^e demande au ministère de l'Éducation, l'Honorable François Legault et au Premier Ministre de la province de Québec, le Très Honorable Lucien Bouchard, DE RECONNAÎTRE l'importance de cette représentativité significative des parents auprès des instances décisionnelles du milieu de l'éducation et D'AMORCER sans délai, le processus législatif approprié pour la modification de la loi actuelle (notamment l'article 148 de la Loi sur l'instruction publique), afin d'octroyer le droit de vote aux commissaires représentants du comité de parents.

Que copie de cette résolution soit expédiée au président et au directeur général de notre commission scolaire, aux députés provinciaux de notre territoire ainsi aux présidentes et présidents des comités de parents de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Démission de la déléguée de l'école Centrale de La Tuque :

RÉSOLUTION 69 0400 : Suite à la lettre de démission de M^{me} Sylvie Guillemette, déléguée au comité de parents de l'école Centrale de La Tuque, pour des raisons de crédibilité, M^{me} Monique Lauzon propose que le comité de parents manifeste son désaccord à cette démission et indique son insatisfaction au règlement du litige existant entre la direction de l'école et les membres des conseils d'établissement.

Que copie de cette résolution soit expédiée à M. Jean-Yves Laforest, président et à M. Jean Lavoie, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, leur demandant de régler, dans les plus brefs délais, cette situation qui dérange la vie de l'école.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.06 CONSULTATION

Dépôt de 3 documents à titre de consultation :

- Actes d'établissement des écoles – 2000-2001
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002
- Liste des écoles et des centres – 2000-2001.

Suite au dépôt de la liste des écoles, la représentante de Parent indique qu'il y a erreur dans l'adresse de son école. C'est à vérifier.

Également, on dépose copie des documents suivants qui seront traités lors de la prochaine rencontre :

- Gestion des ressources financières allouées à l'école et fonds autonomes
- Budget 2000-2001 – impacts financiers.

À 20 h 45, M^{me} Josée Vennes quitte son siège et à 21 h, M^{me} Danielle Lamarre arrive et occupe son siège.

07.07 RAPPORT D'ACTIVITÉS :

Rapport de la réunion des présidentes et présidents des conseils d'établissement du 3 avril 2000 :

M. Christian Beaumier, président, commente la rencontre du 3 avril dernier regroupant 20

présidentes-présidents de conseils d'établissement, quelques membres du conseil des commissaires ainsi que M. Jean Lavoie, directeur général et M^e Serge Carpentier, secrétaire général.

Cette rencontre avait été convoquée par le président de la commission scolaire et avait pour but de voir ce qui se vivait dans les conseils d'établissement et dans les écoles. Cette rencontre était également en suivi à la réunion du 26 février dernier où les présidents des conseils d'établissement avaient été convoqués par le président du comité de parents, où participaient également 4 membres du conseil des commissaires.

Le sous-comité formé de membres du conseil des commissaires (résolution 366 0300) et de membres du comité de parents (résolution 66 0400), se rencontreront d'ici la fin avril pour échanger sur le sujet.

M^{me} Sylvie D.-Simard déplore le fait que les délégués du comité de parents ou à tout le moins, les membres de l'exécutif, n'aient pas été invités à la rencontre du 3 avril dernier. C'est le comité de parents qui était l'instigateur des deux premières réunions des présidentes et présidents et il aurait été normal que le comité de parents soit présent.

M. Beaumier et M^{me} St-Arnaud indiquent que la demande avait été formulée auprès du président de la commission scolaire mais que ce dernier n'a pas jugé bon que tous les membres soient présents, déjà qu'il y avait la présence des deux commissaires parents et du président du comité de parents.

RÉSOLUTION 70 0400 : M^{me} Lise St-Arnaud propose que les dépenses de transport pour la participation des 20 présidentes et présidents des conseils d'établissement à la rencontre du 3 avril 2000 soient défrayées à 50 % par le comité de parents, la commission scolaire étant d'accord à rembourser l'autre 50 % de la facture.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

M^{me} Danielle Lamarre indique que quelques membres représentant le personnel enseignant, professionnel et de soutien souhaiteraient faire partie du sous-comité formé pour l'étude des problématiques vécues aux conseils d'établissement.

À ce sujet, il est mentionné que c'est à ces personnes de faire part de leur demande auprès de leur association ou syndicat.

07.08 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPPQ

RÉSOLUTION 71 0400 : M^{me} Céline Girard propose que M^{mes} Sylvie Duchesne et Sylvie D. Simard soient nommées déléguées à l'assemblée générale de la FCPPQ et que M^{me} Lise St-Arnaud agisse comme substitut.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.09 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS D'ORIENTATION DE LA FCPPQ

RÉSOLUTION 72 0400 : M^{me} Céline Girard propose que M^{mes} Gisèle Beauséjour et Louise Piché soient nommées déléguées au congrès d'orientation de la FCPPQ et que M^{me} Lise St-Arnaud agisse comme substitut.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.08 A) CONGRÈS FCPPQ

Nombre d'inscriptions reçues : 15. L'invitation est lancée auprès des conseils d'établissement. Certains critères devront être respectés. Les inscriptions devront être retournées d'ici le 14 avril au bureau de M^{me} Nicole Marchand.

Concernant le colloque régional du 8 avril dernier, la résolution 50 0299 indique que seulement les frais d'inscription sont payés par le comité de parents. Les frais de transport seront à la charge des participants.

07.10 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

07.11 RAPPORT DU TRÉSORIER

En l'absence de M. Paul Ricard, trésorier, M^{me} Sylvie D.-Simard mentionne que le rapport financier mensuel et cumulatif au 11 avril 2000 indique un solde de 12 620,17 \$.

07.12 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Louise Piché, représentante du niveau secondaire :

Compte rendu de la réunion du 21 mars 2000 :

Une minute de silence a été observée à l'intention des jeunes enfants décédés lors de la tragédie à Nicolet.

L'analyse budgétaire 1999-2000 estimée au 28 février 2000 est déposée.

Un document est déposé sur les prévisions des effectifs scolaires de la Commission scolaire de l'Énergie pour les 5 prochaines années.

M. Yves-Louis Bourassa, directeur adjoint à l'école secondaire Champagnat, a eu un rapport d'évaluation favorable de la part de la direction générale. Son statut d'emploi régulier au poste de directeur adjoint d'école au secondaire est reconnu.

Encore des difficultés au niveau des télécommunications par la Compagnie Bell qui ne peut répondre adéquatement à la demande.

Compte rendu de la réunion du 4 avril 2000 :

Un document sur les impacts budgétaires concernant les allocations allouées par le MEQ. La carte de défavorisation est utilisée pour allouer l'allocation de 2000-2001. Des nouvelles mesures sont ajoutées, d'autres sont regroupées – maintien des mesures des bibliothèques (3 \$/élève). La commission scolaire doit investir une somme équivalente.

Plan de réussite : soutenir les conseils d'établissement pour des projets de réussite éducative « d'où l'importance d'avoir un conseil d'établissement fonctionnel mais pas nécessairement au détriment de la personne ».

M^{me} Lise St-Arnaud, représentante du niveau primaire :

Compte rendu de la réunion du 21 mars 2000

Sommet de la jeunesse : position de la FCSQ exprimée dans un document à plusieurs volets où on y retrouve entre autres, le décrochage scolaire, tolérance zéro et les établissements scolaires (annexe 2).

Effectifs des directions d'écoles 2000-2001 : 2 groupes d'école où on pourrait voir à plus ou moins long terme du changement advenant une diminution de la clientèle scolaire, soit l'école Antoine-Hallé, Saint-Paul ainsi que Le Sablon d'Or, de la Vallée-de-Mékinac et de la Passerelle.

Réunion du conseil des commissaires du 6 juin : compte tenu que les cadres scolaires seront en colloque à cette date, il est prévu que la réunion du 16 mai soit ajournée au 30 mai et que faute de quorum, la réunion du 6 juin n'aura pas lieu.

Soutien des technologies informatiques : 190 550 \$ du MEQ distribué, en substance comme suit : engagement au service de l'informatique administratif de la commission scolaire, ajout

dans les écoles secondaires en présence/personne pour l'équivalent approximatif d'une journée, ajout de 25 heures aux écoles primaires.

Conseil d'établissement à l'école Champagnat - information du directeur général : pour la formation d'un comité consultatif, après plusieurs tentatives, les parents ne donnent pas suite à cette suggestion, à la grande surprise du directeur d'école.

Football : lancement de l'activité parascolaire à l'école secondaire des Chutes. Le directeur général spécifie la mise en place de cette équipe moyennant l'obligation de s'autofinancier avec des partenaires majeurs, assortie d'un plan de financement ferme pour un minimum de 3 ans.

Élection partielle : prévision budgétaire pour l'élection et tableau de rémunération du personnel électoral.

Fonctions et pouvoirs du directeur d'école : aide-mémoire sur le sujet ainsi que sur les objectifs de consultations de la LIP.

Transport scolaire La Bostonnais : demande d'appui du comité de citoyens pour que la recommandation soit respectée par les camionneurs.

Réforme du curriculum : sera obligatoire pour le préscolaire et le 1^{er} cycle à compter de septembre 2000.

Résolution de l'école Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc : demande d'aide financière pour le service de garde du midi refusée.

Résolution du comité de parents pour la formation d'un sous-comité chargé d'examiner les problématiques des conseils d'établissement : appui du conseil des commissaires et siègera au comité : mesdames Carole Boisclair, Danielle Bolduc, France Désaulniers, Nicole Girard ainsi que messieurs Mario Champagne, Marc Dumont, Serge Lafontaine, vice-président, Jean-Yves Laforest, président et Jean Lavoie, directeur général. Ce dernier précise qu'en rajout à ce sujet, dans un premier temps, il a rencontré les directions d'école et dans un deuxième temps, les présidents des conseils d'établissement seront rencontrés. Le sous-comité se réunira suite à cela.

Compte rendu de la réunion du 4 avril 2000

Comité de révision d'une décision visant un élève : en référence à l'article 9 de la LIP, un comité est formé comme suit : madame France Désaulniers, messieurs Serge Lafontaine, Jean-Yves Laforest, Réjean Gélinas, le commissaire du secteur de l'élève, le président du comité EHDAA lorsque la demande vise un élève EHDAA et le président du comité de

parents pour tout autre élève.

Procédures de révision : dépôt d'un document sur la marche à suivre dans le cas d'une demande de révision d'une décision visant un élève.

Plan triennal de répartition et de destitution des immeubles et actes d'établissement : 1999 à 2002 pour les immeubles, 2000-2001 écoles et centres, 2000-2001 actes d'établissement; dépôt des trois documents pour consultation où le comité de parents devra rendre ses avis pour le 16 mai.

Règles budgétaires : synthèse des impacts budgétaires et paramètres 2000-2001 maître/élèves avec le comparatif 1999-2000.

Équipe école en santé : dépôt d'un document de ce qui a été fait, ce qui se fera et de la clientèle visée par ce projet sur le secteur Mékinac.

Service de garde en milieu scolaire : remise d'un document de projet de politique qui sera adopté ultérieurement, avec une parenthèse sur les services de garde « estivale » en milieu scolaire. Monsieur Larose nous précise qu'après informations, le ministère ne préconise pas l'implantation d'un tel service de façon systématique, étant donné l'impact négatif que cela pourrait avoir sur les champs de vacances, les parcs municipaux.

Services EHDAA : adoption de la politique relative à l'organisation des services EHDAA et remise de document.

Services adaptés préscolaire-primaire et aux enfants en troubles de comportement : deux documents distincts faisant état de l'étude des comités respectifs pour planifier l'organisation des services pour la clientèle EHDAA et TC.

Élève en déficit d'attention : guide produit par la Commission scolaire de l'Énergie à l'intention de l'enseignant et qui peut être aussi très aidant pour le parent.

Concernant l'item « Équipe école en santé », considérant que le comité de parents avait été approché pour faire partie de ce projet, on souhaiterait connaître l'état du dossier lors d'une prochaine rencontre du comité de parents.

Concernant le guide « Élève en déficit d'attention », le comité de parents souhaiterait en avoir quelques exemplaires. Vérification auprès de M. Pierre Larose.

07.12 A) RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE EHDAA

M^{me} Monique Lauzon, représentante du comité EHDAA, commente les rencontres de son comité et répond aux questions des membres. Les dates des réunions de l'année : 1^{er} mars, 29 mars, 26 avril, 17 mai et 14 juin 2000.

M. Christian Beaumier s'informe si le comité EHDAA a étudié la demande de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy concernant le droit au représentant du comité consultatif EHDAA d'agir comme commissaire représentant du comité de parents (référence : procès-verbal du 8 février, point 05.07). M^{me} Lauzon répond que le comité ne s'est pas penché pour l'instant sur ce dossier.

On dépose également un questionnaire en provenance de Forum CÉ qui porte à réfléchir sur les décisions à prendre dans des situations d'élèves en difficultés.

07.13 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École Centrale (La Tuque) (M^{me} Sylvie Guillemette)

Nos illusions sont tombées! Il n'y a plus aucun enseignant sur le conseil d'établissement.

Frais exigés aux parents : c'était déjà décidé pour nous. Quelle comédie! Dites-moi pourquoi le conseil d'établissement existe-t-il?

Est-ce que la religion est importante à notre école? Peut-être devriez-vous poser la question à notre direction? Vous serez grandement surpris!!!

Semaine des arts : très belle réussite.

École Centrale (Saint-Mathieu) (M^{me} Josée Vennes)

Vu le refus d'obtenir l'engagement d'une personne pour nous aider à faire dîner les enfants de notre école, de concert avec notre commissaire M. Steve Martin, nous procéderons à une demande de fonds à notre député pour pouvoir finir l'année scolaire en cours concernant notre service de dîneurs.

École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac) (M^{me} Francine Ricard)

Mars : il y a eu une sortie à la cabane à sucre pour tous les niveaux chez M. et M^{me} Jacques Doucet à Saint-Roch-de-Mékinac.

Vendredi 14 avril, il y a une sortie pour le préscolaire, 1^{re} et 2^e année pour aller voir le

cirque à l'école Paul-Le Jeune de Saint-Tite.

Mercredi 19 avril, sortie pour toute l'école à un spectacle présenté par les 4-H, visite au poste de la Sûreté du Québec, visite à la ferme laitière Pittet et pique-nique si la température le permet.

École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) et Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)
(M^{me} Marie-Josée Pinard)

Un sous-comité a été formé pour étudier et préparer un projet de garde en milieu scolaire. Le dépouillement des résultats du sondage se fera le 25 avril. Officialisation graduelle de l'OPP pour l'école de Saint-Paulin - OPP officiel possible pour septembre 2000.

Finalement, plusieurs activités de fin d'année, selon le niveau et selon l'école – exemple : Camp Minogami, Village des sports, Centre d'interprétation Sainte-Angèle, etc.

Un événement spécial est en cours afin d'intégrer les élèves de 6^e année (accompagné d'un parent) aux réunions du conseil municipal de Saint-Paulin. Ça semble intéresser les élèves.

École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (M^{me} Sylvie St-Jean)

Spectacle à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite le 14 avril.

Tout va bien sur notre conseil d'établissement, il y a une bonne harmonie entre les parents, les enseignants et la direction.

École institutionnelle Sainte-Élisabeth et Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
(M^{me} Angès St-Jean)

Grand besoin en orthopédagogie : manque de services, ce qui pénalise les enfants dont les besoins d'aide sont criants.

Résolution CE-99-04-05 (copie abrégée) : considérant le peu de services donnés aux élèves en difficulté... l'inquiétude grandissante des parents dont les enfants auraient besoin de services... l'insatisfaction des parents et des professeurs à propos des services actuellement en place... le % élevé des élèves en difficulté dans chacun des groupes... le droit qu'ont les enfants à des services professionnels de qualité et les besoins existants dans nos écoles, il est résolu de demander à la Commission scolaire de l'Énergie, des ressources additionnelles en orthopédagogie pour les 2 écoles (primaire et secondaire).

Projet : en mai, l'école secondaire et la 6^e année primaire recevront le « Théâtre Parminou »

qui présentera une pièce de théâtre sur la violence vécue dans les écoles – activité dans le cadre « Équipe école en santé ».

École Marie-Médiatrice (La Tuque) (M^{me} Sylvie Duchesne)

Nous avons distribué à tous les élèves de l'école des collations-santé dans le cadre du mois de la nutrition.

Le Gala Volare a eu lieu le 9 avril dernier. Notre OPP s'est rendu en finale mais n'a pas gagné le Volare de l'équipe bénévole de l'année.

La semaine dernière, tous les élèves ont eu droit à des pièces de théâtre, spectacles, ateliers de danse, etc dans le cadre de la Semaine culturelle.

École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides) (M^{me} Christine Lacerte)

En collaboration avec les enseignants, un concours de fin d'année basé sur la motivation, en cette période de l'année scolaire, sera mis en branle à raison de 5 billets possibles sur une période de 2 mois. Les prix seront en montre dans l'école, soit un vélo et une radio disque compact - cassettes portative.

École secondaire Paul-Le Jeune (Saint-Tite) (M^{me} Louise Piché)

Suite à la réunion du 23 mars 2000 concernant les sommes allouées par le MEQ afin de réduire la facture de frais chargés aux parents, la répartition fut ainsi : le montant sera réparti dans sa totalité aux parents et les non payeurs verront leur dette diminuée du même montant.

Encore une autre aventure cette année, grâce à l'implication de M. Hugues Perreault ainsi que plusieurs autres membres du personnel de l'école, l'Ensemble vocal rock Paul-Le Jeune offrira son opéra intitulé « Incubus » à la population les 11 et 12 mai ainsi que les 19 et 20 mai prochain. Un disque compact a été ainsi réalisé.

Un membre commente une lettre reçue des Services du transport, datée du 20 mars et adressée aux directions d'école. Cette lettre rappelle la liste des élèves de chaque école qui utilisent le transport et dont les sommes dues pour l'année 1999-2000 ne sont pas acquittées à la commission scolaire. Compte tenu qu'en janvier dernier, le ministère de l'Éducation annonçait une mesure d'aide pour les frais exigés aux parents, il est suggéré par les Services du transport de la commission scolaire de payer les comptes en souffrance avec une partie des sommes reçues du ministère de l'Éducation.

RÉSOLUTION 73 0400 : Considérant que les sommes reçues du ministère de l'Éducation en janvier dernier comme mesure d'aide pour diminuer la facture qui a été ou sera chargée à tous les parents de nos écoles;

Considérant que les Services du transport de la commission scolaire demandent aux écoles de payer les factures de transport non acquittées de certains élèves de l'année 1999-2000;

Considérant que ce n'est pas à l'ensemble des parents à payer les factures des mauvais payeurs.

En conséquence, M. Jean Ferland propose que le comité de parents manifeste son désaccord à ce que les sommes reçues du ministère de l'Éducation servent à payer les dettes des mauvais payeurs.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.14 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPO-04

M^{mes} Céline Girard et Louise Piché commentent le colloque du 8 avril dernier qui a été des plus intéressants. Plus de 15 exposants et les ateliers sur le nouveau curriculum et la sécurité ont été très appréciés.

M^{me} Sylvie Duchesne tient à souligner le magnifique travail de M^{me} Piché dans la préparation du colloque. Les membres la félicitent chaleureusement. Le nouveau nom de notre section : 04-17.

07.15 A) RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Compte rendu de la réunion du 15 mars 2000 : (M^{me} Marie-Josée Pinard)

Journées pédagogiques ajoutées : ces journées ajoutées en cours d'année totalisent 2655,74 \$.

Produits pétroliers : le gouvernement fera un ajustement calculé au kilométrage et selon la consommation moyenne des véhicules pour les Services du transport subventionné vu l'augmentation des coûts des produits pétroliers.

États financiers 98-99 :	Coût total :	7 416 259 \$
	Revenus :	6 461 374 \$
	Déficit :	361 916 \$
	Coût moyen	720 \$/élève/an

Transport du midi :	Coût total :	402 931 \$
	Revenus :	423 203 \$
	Surplus :	20 272 \$

Possibilité que le MEQ donne une subvention s'appliquant au transport du midi et sera donnée aux conseils d'établissement (augmentation des coûts des produits pétroliers). Le coût du transport reste le même pour l'année 2000-2001. Le surplus de 20 272 \$ provient de l'augmentation du nombre d'élèves en garde scolaire ainsi que du fait qu'il y ait eu plus d'élèves inscrits que la prévision budgétaire autorisée (prévision au 30 avril).

Laisser-passer : chaque école possède un laisser-passer pour le transport scolaire pour circonstances particulières (urgence - blessure etc). Projet de carte d'embarquement plastifiée pour identification des élèves des écoles secondaires et privées. Coûts et étude de faisabilité à venir. But de ce projet : respect des normes acceptables du nombres d'élèves par autobus soit 72 au primaire et 55 au secondaire.

Projet-pilote : dans Mékinac, les places libres des autobus scolaires seraient utilisées par la clientèle de la corporation de Transport adapté Mékinac. Une demande d'expertise de d'autres commissions scolaires qui appliquent déjà le projet, sera faite et étudiée. La problématique d'adultes inconnus en présence d'enfants dans les autobus sera sérieusement étudiée.

Résolution : sentier de motoneiges, chemin Des Trembles, la résolution sera transmise au conseil des commissaires pour procédure.

Dépôt du document sur les états financiers, sur le partage du déficit 1998-1999 et des tarifs suggérés pour l'année scolaire 2000-2001.

B) INVITATION À LA FORMATION OFFERTE AUX CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS D'AUTOBUS

Dépôt de la lettre signée par M^{me} Lucie P.-Bordeleau, régisseuse pour les Services du transport scolaire, invitant les délégués à la formation offerte aux conductrices et conducteurs d'autobus scolaires.

À ce sujet, il resterait 5 places pour le 25 avril en soirée.

M^{me} Sylvie Duchesne demande si la commission scolaire ou le contracteur effectue une certaine enquête ou vérification lors de l'embauche de conducteurs d'autobus? Ne devrait-il

pas y avoir une section dans le contrat d'embauche qui demande certaines informations sur la personne? Également, lors d'embauche du personnel enseignant, y-a-t-il une procédure quelconque qui vérifie les antécédents de la personne?

07.16 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU

Mini-basquet : M^{me} Céline Girard s'informe si dans certaines écoles, il y a du mini-basquet en activité parascolaire? Il serait intéressant de connaître les écoles pour de la compétition.

Commissaires : M^{me} Lise St-Arnaud demande aux délégués d'expédier une copie de leurs comptes rendus des conseils d'établissement à leur commissaire et même de l'inviter aux rencontres afin qu'il soit informé de la vie de l'école.

Publiciser le comité de parents : à titre informatif, M^{me} Lise St-Arnaud dépose un feuillet qui a été utilisé dans sa commission scolaire d'origine afin de publiciser le rôle du comité de parents. Le sujet reviendra à une prochaine séance.

07.17 HUIS CLOS

RÉSOLUTION 74 0400 : À 22 h 55, M^{me} Louise Piché propose la tenue d'un huis clos.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 75 0400 : À 23 h 10, M^{me} Céline Girard propose que la présente séance du comité de parents soit réouverte au public.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 76 0400 : Au regard du huis clos, M^{me} Lise St-Arnaud propose que le comité de parents souligne de façon très spéciale la Semaine des secrétaires pour remercier M^{me} Nicole Marchand qui fait un excellent travail.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

07.18 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 9 mai 2000.

07.19 LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 77 0400 : À 23 h 15, M^{me} Sylvie Duchesne propose la levée de l=assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand
Secrétaire d=assemblée